

PLAN DE REDRESSEMENT POUR LE VILLAGE

Cabinet de l'Opposition officielle
Mars 2023

**REDONNONS
LA FIERTÉ
AU VILLAGE**



Des priorités pour redonner au Village toute sa fierté

Depuis plusieurs années, les résidents, les intervenants du milieu, les commerçants et la Société de développement commercial (SDC) du Village sonnent l'alarme afin de dénoncer l'inaction des autorités face aux enjeux de sécurité, d'itinérance, de dépendance aux drogues et de propreté qui affectent la vie de quartier et la survie des commerces.

Le Village est un lieu de destination et d'ouverture à la diversité LGBTQ2+ pour tous ceux et celles qui souhaitent découvrir la culture queer, la Drag et passer des soirées mémorables dans un quartier vibrant.

Malheureusement, malgré les nombreux appels à l'aide, l'administration Plante reste passive dans ce dossier. Elle se défend d'avoir été proactive en ayant mené une consultation citoyenne *Réalisons Montréal - Forum du Village* qui a eu lieu en septembre 2022. Depuis, on attend toujours des actions concrètes alors que la crise humanitaire n'a jamais été aussi grave dans ce quartier iconique !

Ce document a pour objectif de présenter le plan d'action transversal d'Ensemble Montréal afin de faire renaître la fierté dans le Village.

1. Répondre à la crise humanitaire et aux enjeux d'itinérance

- **Créer un comité permanent intergouvernemental sur les enjeux prioritaires qui menacent la survie du Village.** Comme demandé par la SDC du Village, il est impératif de mettre en place un lieu permanent de discussion entre les gouvernements afin d'assurer la renaissance du Village et trouver des solutions pérennes à la crise humanitaire;
- **Retour et pérennisation de la clinique E=Mc2.** Afin de faciliter l'accès aux personnes en situation d'itinérance à des services de santé, il est impératif que cette clinique revienne en 2023 dans les Jardins Gamelin;

- **Assurer des ressources continues de jour comme de nuit.** Suite à la fermeture du centre d'hébergement de la Place Dupuis lors de la levée du jour, il est anormal que les personnes en situation d'itinérance se retrouvent sans ressources. Il est impératif que les autorités, en concertation avec la SDC du Village et les organismes du milieu, trouvent un emplacement pour accueillir et répondre aux besoins primaires des personnes en situation d'itinérance durant le jour.

2. Renforcer le sentiment de sécurité

- **Assurer la présence d'équipes mixtes permanentes 24/7 dans le Village.** Actuellement, les équipes mixtes sont déployées lorsqu'un signalement est fait par un commerçant ou un citoyen. L'équipe est ensuite dépêchée sur place ce qui entraîne des délais. Afin d'assurer la sécurité de tous et de répondre rapidement aux appels, il est important qu'une présence permanente soit assurée par l'occupation d'un local dans le Village;
- **Maintenir les effectifs cadets du SPVM sur la rue Sainte-Catherine.** Normalement, une douzaine de cadets sont déployés sur le territoire de la SDC du Village afin d'assurer une présence durant la période estivale. Pour l'été 2023, nous demandons que les effectifs soient maintenus;
- **Offrir une ligne téléphonique directe entre les commerçants et les équipes mixtes permanentes.** Lorsqu'une situation d'urgence psychosociale se produit dans un commerce, il est important que les commerçants puissent obtenir l'aide sans délai. En ayant un local pignon sur rue et une ligne téléphonique dédiée, les équipes mixtes permanentes dédiées au Village pourront réagir rapidement;

3. Assurer la propreté des lieux

- **Offrir davantage de toilettes publiques.** En 2017, des toilettes autonettoyantes ont été installées à la Place Émilie-Gamelin et au métro Papineau, mais elles sont insuffisantes et sont souvent fermées;
- **Étendre les brigades de propreté à la saison hivernale.** Afin de s'attaquer adéquatement à l'enjeu de la salubrité urbaine, il faut sortir de la logique saisonnière et étendre les brigades de propreté à l'année.
- **Bonifier les brigades de propreté.** Actuellement, trois équipes de nettoyage sont dédiées à l'entretien de la SDC du Village entre avril et octobre. Seulement une équipe assure une présence 7 jours sur 7. Les deux autres sont présentes du lundi au vendredi. Considérant les enjeux de propreté et l'augmentation de l'achalandage la fin de semaine, il est nécessaire de doubler le nombre d'équipes de nettoyage durant la fin de semaine;
- **Installer plus de cendriers urbains et augmenter la fréquence des collectes.** L'accumulation de mégots de cigarette qui jonchent le sol ne devrait pas être normalisée dans la Métropole. Environ 16% des mégots de ramassés dans l'arrondissement de Ville-Marie proviennent du Village. Il est nécessaire d'ajouter des cendriers urbains et d'augmenter la fréquence des collectes de façon hebdomadaire au lieu d'aux quinze jours;
- **Installer des poubelles fermées et augmenter la fréquence des collectes.** En 2022, plus de 6500 sacs de déchets ont été amassés dans le Village par les brigades de propreté ; un record ! Les trottoirs et les poubelles sont jugés sales par les commerçants sondés, selon le Service de la concertation des arrondissements.
- **Inclure au certificat d'inoctupation commerciale des exigences aux propriétaires.** Mettre en oeuvre la recommandation 11.2 du rapport de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation intitulé [Problématique des locaux vacants sur les artères commerciales](#), exigeant, entre autres, que les propriétaires habillent la vitrine de leurs locaux commerciaux vacants, mais aussi d'entretenir et nettoyer la façade de leur commerce;

4. Faire renaître le dynamisme économique du Village

- **Transférer au propriétaire foncier d'un local commercial vacant la cotisation à la SDC.** Actuellement, les SDC reçoivent une large partie de leur financement à travers les cotisations des commerçants. Un problème persiste: aucune cotisation n'est perçue lorsqu'un local commercial est vacant. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement du Québec la modification de la *Loi sur les cités et les villes* pour permettre le transfert de la cotisation à une SDC au propriétaire d'un local commercial qui est vacant.
- **Créer un registre des locaux commerciaux vacants.** Mettre en place la recommandation 3.1 du rapport de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation intitulé [*Problématique des locaux vacants sur les artères commerciales*](#).
- **Assouplir la réglementation sur les permis d'occupation et d'usage sur la rue Sainte-Catherine.** Actuellement, les règles d'occupation et d'usage commercial au rez-de-chaussée permettent uniquement les entreprises de style boutiques sur la rue Sainte-Catherine (pignon sur rue), ce qui fait en sorte de restreindre l'occupation des locaux vacants;
- **Mettre en place des incitatifs pour encourager de nouveaux commerçants à s'établir dans le Village.**

